



MRC de
L'Islet

Fonds de développement des territoires

Rapport d'activité
2019 / 2020

Juillet 2020

1. INTRODUCTION

Le Fonds de développement des territoires est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Pour 2019-2020, l'enveloppe du Fonds de développement des territoires confiée à la MRC de L'Islet est de 1 026 939 \$ à laquelle s'ajoute une somme 112 424 \$ dégagée de l'année précédente.

2. LES PRIORITÉS 2019 / 2020

Pour l'année 2019/2020, le conseil de la MRC a déterminé que ses priorités seraient les suivantes :

- Le support aux projets structurants
- Le support au développement économique et à l'entrepreneuriat
- Le support à l'industrie touristique
- Les partenariats avec la Chaudière-Appalaches
- La coordination d'initiatives pilotées par la MRC
- Le support aux communautés locales

3. LE SUPPORT AUX PROJETS STRUCTURANTS

La MRC consacre une part de l'enveloppe du FDT pour soutenir financièrement des initiatives structurantes du milieu qui :

- Agissent sur la démographie de la région de L'Islet ou contribuent à accroître la capacité d'attraction de la population, notamment des jeunes et des travailleurs;
- Permettent aux collectivités de s'adapter au vieillissement de la population;
- Ont une influence sur la capacité individuelle et collective d'agir (empowerment) sur son développement, particulièrement en ce qui concerne le renforcement des compétences;
- Appuient les efforts concertés des entreprises pour améliorer leur compétitivité, notamment dans les démarches de recrutement de main-d'œuvre et de commercialisation;
- Encouragent la diversification économique, la relance des activités économiques des municipalités plus fragiles ou le renforcement des secteurs piliers que sont le manufacturier, les activités forestières, l'agriculture et le tourisme;
- Contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de la population;
- Favorisent la mise en commun de l'offre municipale pour maintenir ou améliorer les services à la population ou faire diminuer les coûts de ceux-ci.

Au cours de l'année 2019-2020, par le FDT, la MRC a apporté son soutien à 13 nouveaux projets structurants représentant une contribution globale de 138 573 \$.

La liste des projets soutenus dans le cadre du volet soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires se retrouve dans le tableau suivant.

Promoteur	Titre du projet	Coût de projet	Aide du FDT
Ligue navale du Canada	Centre d'entraînement de biathlon	5 126 \$	5 000 \$
Apprendre Autrement	Se réaliser par nos rêves	5 404 \$	5 000 \$
Coopérative Arbre-Évolution	Projet Le Semoir	5 126 \$	5 000 \$
Espace Kô	Espace de travail partagé	32 000 \$	10 000 \$
Protec-Terre	Ancrage territorial	23 050 \$	13 830 \$
OBV Fleuve Saint-Jean	Carnet de santé du lac Fontaine Claire	5 220 \$	3 132 \$
Office du tourisme de la MRC de L'Islet	Vélos «Créatifs et électriques»	10 900 \$	6 540 \$
Club de golf Trois-Saumons	Simulateurs et pérennité financière	66 946 \$	35 000 \$
Regroupement des Arrêts gourmands de la MRC de L'Islet	Tourisme gourmand	3 750 \$	2 250 \$
ABC des Hauts Plateaux	L'ÉcoRéussite et L'Ateliers des jeunes	44 125 \$	25 886 \$
Centre d'Équithérapie La Remontée	Aménagement - Aire de détente	19 500 \$	11 415 \$
Festival du Bûcheux	Diagnostic organisationnel	19 200 \$	11 520 \$
CJE de la MRC de L'Islet	Place aux jeunes 2020-21	56 000 \$	4 000 \$
		296 347 \$	138 573 \$

4. LE SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT

La MRC de L'Islet soutient le développement de son territoire, soit en appuyant les entreprises à toutes les phases de leur développement ou encore en mettant de l'avant ou en accompagnant des initiatives qui renforcent l'économie de la région.

De manière plus précise, l'aide aux entreprises se traduit de la manière suivante :

- Accompagner les entreprises dans leur développement;
- Appuyer les entrepreneur(e)s dans le renforcement des connaissances et compétences entrepreneuriales;

- Accompagner les entrepreneur(e)s dans leurs prévisions financières;
- Supporter les entreprises dans la détermination de leurs prévisions financières et dans la recherche de financement.

Durant l'année 2019-2020, la MRC est intervenue dans 85 dossiers, participant à la création de 14 emplois et à la consolidation de 47,5 autres. De plus, elle a donné un appui financier dans les projets d'affaires par l'entremise de deux fonds : le FLI/FLS (Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité) pour un montant de 388 960 \$ dans sept entreprises et par le FEEL (Fonds Essor Entreprises L'Islet) pour un montant de 92 400 \$ aussi dans sept projets. L'ensemble de ces projets ont généré des investissements globaux de 4 137 550 \$.

La direction du développement économique s'est efforcée, de plus, à créer des lieux de réflexion et de réseautage auprès de la communauté d'affaires. Tout d'abord, elle a réalisé une démarche de planification stratégique regroupant des intervenants des six principaux secteurs économiques du territoire. Un comité stratégique regroupant les 12 principaux employeurs de la MRC a été formé et un réseau des responsables de la gestion des ressources humaines a été mis sur pied afin de trouver des solutions à la pénurie généralisée de main-d'œuvre. Un plan d'action élaboré autour des trois axes prioritaires que sont : l'attraction, le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre, a été rédigé. De plus, la direction de développement économique coordonne le mentorat d'affaires sur le territoire de la MRC de L'Islet. C'est au total neuf entrepreneur(e)s qui sont jumelés à un(e) mentor(e) sous forme de dyades.

Pour 2019-2020, la MRC a consacré 142 193 \$ du Fonds de développement des territoires pour ce volet, en plus des sommes provenant des quotes-parts des municipalités.

5. **LE SUPPORT À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**

La région de L'Islet a une forte tradition touristique et souhaite continuer à générer de l'économie à partir de cet important secteur d'activité, créateur de richesse et d'emplois. Pour faire la promotion de la région, l'accueil des touristes ainsi que pour structurer l'offre touristique, la MRC de L'Islet a investi, par le FDT, une somme de 190 000 \$ couvrant essentiellement le fonctionnement de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. L'Office s'occupe notamment :

- De l'accueil, en gérant les deux bureaux d'information touristique;
- De la promotion des attraits de la région de L'Islet;
- D'appuyer la structuration de l'offre touristique;
- De faire de la veille et de l'analyse stratégique.

Avec son mandat en matière de développement local et régional qui lui est confié par le gouvernement du Québec, la MRC de L'Islet participe à diverses initiatives partenariales avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit, dans plusieurs cas, de mesures permettant de se donner collectivement des moyens plus grands, qu'isolée, la MRC de L'Islet ne pourrait se donner. Il est à noter que plusieurs de ces projets sont soutenus également par le Fonds d'appui au rayonnement des régions.

Quatre nouvelles ententes ont été signées cette année :

- **Entente sectorielle de développement territorial et économique pour les MRC de L'Islet et de Montmagny**
Cette entente vise à soutenir des initiatives émanant des deux territoires de MRC et visant le renforcement autant au plan social qu'économique de ces deux régions par le biais d'appel à projets. Cette entente est d'une durée de trois ans. La MRC de L'Islet contribue pour une somme totale de 375 000 \$ à cette entente et le Fond d'appui au rayonnement des régions double celle-ci.
- **Entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale dans la région de la Chaudière-Appalaches**
Les MRC se sont vu confier la responsabilité du développement de la région de la Chaudière-Appalaches. Pour les soutenir dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets répondant aux besoins et priorités de la Chaudière-Appalaches, les MRC se donnent des moyens pour recourir à de l'expertise externe. La contribution du FDT est de 15 000 \$ pour la durée totale de l'entente, soit trois ans.
- **Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches**
Menée par le regroupement des femmes de la Chaudière-Appalaches, cette entente regroupant, notamment, les 10 MRC/Ville de la Chaudière-Appalaches vise la mise en œuvre de priorités régionales pour contribuer à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette entente est d'une durée de deux ans et la contribution du FDT est de 4 000 \$.
- **Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches - 2020**
Depuis 2016, la MRC de L'Islet rejoint les huit autres MRC de la Chaudière-Appalaches au sein de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA). Cette organisation vise notamment à faire la promotion des intérêts de la Chaudière-Appalaches auprès des paliers gouvernementaux supérieurs. L'adhésion à la TREMCA est valide pour une seule année. Contribution du FDT : 5 000 \$.

La MRC de L'Islet souhaite assurer son rôle de leader dans le développement de son territoire. Pour y arriver, elle mène différentes initiatives visant à mettre en valeur le potentiel de son territoire et des gens qui y habitent.

En plus des initiatives débutées dans les années précédentes, la MRC a ajouté ou renouvelé les projets suivants :

- En partenariat avec la MRC de Montmagny et l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, le projet *À proximité de nos terres* vise à sensibiliser la population sur les enjeux environnementaux liés à l'agriculture. La contribution du FDT est de 5 000 \$ pour un projet global de 172 000 \$.
- Constatant que l'offre de logements locatifs dans la région se restreignait, la MRC de L'Islet a fait réaliser une étude afin d'explorer les solutions pouvant être mises en place par les organisations publiques pour contribuer à une plus grande variété et diversité de logements. Le coût de l'étude était de 30 202 \$, entièrement financé par le FDT.
- Le conseil de la MRC a décidé de puiser la somme de 64 050 \$ du FDT pour le financement du transport collectif sur l'ensemble du territoire, que ce soit le transport interrégional que celui offert en harmonisation avec le transport adapté.
- La MRC souhaite renforcer le transport collectif sur son territoire pour les prochaines années. C'est dans cette perspective qu'elle a entrepris à l'automne 2019 une analyse portant, notamment, sur la gouvernance en transport collectif. C'est suite à cette étude que la MRC a décidé de prendre en charge la responsabilité du transport collectif sur l'ensemble du territoire pour le 1^{er} janvier 2021 et qu'elle a créé une direction du transport collectif au sein de son équipe. La contribution du FDT est de 15 519 \$. Une autre étude a été confiée pour développer une nouvelle offre de service en transport collectif en vue de la prise en charge en 2021. La contribution du FDT est de 13 335 \$.
- Terra Terre Solutions Écologiques, la MRC de Montmagny et la MRC de L'Islet se sont unis afin de renforcer le marché virtuel L'Islet-sur-Terre permettant de soutenir la commercialisation des produits de ces deux MRC, une des priorités du *Plan de développement de la zone agricole de la MRC de L'Islet*. La contribution du FDT à ce projet est de 5 000 \$.
- À la demande des sept municipalités du sud, la MRC de L'Islet coordonne une démarche visant à faire le diagnostic et à identifier, le cas échéant, les possibilités de coopération intermunicipale. La contribution du FDT est de 10 559 \$.
- De concert avec la MRC de Montmagny, la MRC de L'Islet s'est de nouveau investie dans le regroupement Montmagny-L'Islet embauche afin de promouvoir les emplois disponibles auprès d'entreprises manufacturières des deux MRC. La contribution du FDT est de 5 000 \$.

- En lien avec sa stratégie jeunesse, la MRC a piloté le projet La Matrice qui permet à des jeunes de créer, avec l'aide d'une artiste, une œuvre issue d'une réflexion sur l'appartenance au territoire. La contribution du FDT est de 29 205 \$.
- Parallèlement à l'élaboration de sa première politique culturelle, la MRC a signé une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications où chacune contribue pour 15 000 \$ dans la mise en œuvre d'un plan d'action convenu entre les deux partenaires.
- Avec le support important du ministère de la Sécurité publique, la MRC a acquis un véhicule hors route et des équipements permettant d'intervenir dans des situations d'urgence dans des milieux isolés. La contribution à ce projet est de 3 307 \$.
- En partenariat avec les sept municipalités du sud et à la demande de celle-ci, la MRC pilote l'embauche d'un(e) agent(e) de développement à la vie communautaire qui viendra structurer davantage les activités de loisirs. La contribution du FDT est de 63 000 \$.
- La MRC a développé deux planifications de développement sur son territoire au cours de la dernière année, une première étude visait à doter le nord de la MRC de L'Islet d'un plan de développement en tourisme. La seconde visait un plan de développement territorial pour le sud de la MRC. Au total, une somme 72 592 \$ a été réservée pour ces deux planifications.
- La MRC a poursuivi la coordination de la démarche de marketing territorial. Elle a notamment développé une deuxième phase qu'elle déploiera au cours des prochains jours. La contribution du FDT est de 24 321 \$.
- La MRC a consacré du FDT la somme de 130 007 \$ pour le maintien de son service d'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants.

8. **LE SUPPORT AUX COMMUNAUTÉS LOCALES**

La MRC de L'Islet soutient les initiatives du milieu contribuant au développement local. L'équipe de développement territorial est chargée d'accompagner les municipalités et les promoteurs dans la définition, l'élaboration et la réalisation de leurs projets.

L'équipe est également responsable du volet de soutien aux projets structurants. À ce titre, elle fait la promotion de ce fonds, accompagne les promoteurs et coordonne le comité d'analyse qui a le mandat de soumettre ses recommandations au conseil de la MRC sur les projets déposés.

L'équipe a aussi le mandat de la mise en œuvre de la Politique jeunesse de la MRC ainsi que celui d'élaborer la politique culturelle.

Par ailleurs, l'équipe pilote ou collabore à différents dossiers de concertation menés par la MRC et présentés à la section précédente. Elle a aussi collaboré aux dossiers suivants :

- Table de développement social;
- Comité ad hoc, partenaires engagés pour le développement de la jeunesse des MRC de Montmagny et de L'Islet / Fondation Lucie et André Chagnon;
- Table des agents de développement ruraux de Chaudière-Appalaches;
- Table des agents culturels de Chaudière-Appalaches;
- Comité de travail pour l'élaboration d'un projet culturel Chaudière-Appalaches avec le ministère de la Culture et des Communications.

9.

LA GESTION DU FDT DANS LA MRC DE L'ISLET

Les décisions d'investissement au Fonds de développement des territoires pour la région de L'Islet sont prises par le conseil de la MRC. Toutefois, pour l'accompagner dans la gestion du FDT, la MRC a mis en place un comité d'analyse chargé de lui recommander les projets soumis au volet soutien aux projets structurants.

10. DONNÉES FINANCIÈRES

Enveloppe annuelle 2019-2020 accordée par le MAMH 1 026 939 \$

Somme non engagée de l'année précédente 112 424 \$

Enveloppe disponible pour de nouveaux engagements en 2019-2020 1 139 363 \$

Engagements financiers réalisés en 2018-2019

Soutien aux projets structurants	138 573 \$
Soutien à l'entrepreneuriat	142 193 \$
Support à l'industrie touristique	190 000 \$
Partenariats régionaux (Chaudière-Appalaches)	399 000 \$
Projets de développement de la MRC de L'Islet	487 458 \$
Support au développement des collectivités	45 566 \$

1 402 790 \$

Somme amputée de l'enveloppe 2020-2021 du volet Soutien à la compétence en développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité 263 427 \$

2020-07-08

(N:\Sessions\Rep2020\Doc conseil\2020-07-13\Point 5.2.1 - FDT-Rapport d'activité 2019-2020.docx)